Image not found or type unknown

Habitation dans un local non prévu pour celà

Par **faugeres**, le **21/04/2010** à **09:52**

Bonjour,
Je cherche à louer un local type entrepôt situé en ville. Ce local de 250 m2 est situé en ville.Il possede l'eau et l'electricité ainsi que des toilettes. Un loueur serait intéréssé. il s'agit d'un couple qui dans le cadre d'une micro entreprise vend des plats cuisinés sur les marchés. Ils souhaiteraient garer leur camion dans ce local, mais aussi y loger un mobil home.J'ai compris qu'ils séjouneraient dans ce mobil home. Le local deviendrait donc un lieu d'habitation; ce qui n'est pas sa vocation premiere. Sur le plan légal puis je m'engager dans une telle location? Si oui quels peuvent en être les écueils . Je vous remercie d'avance de votre réponse. Trés cordialement JP

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés